

## **Rapport du Jury**

### **Concours infirmier**

**Ecrit professionnel** : noté sur 20, coefficient 1, note inférieure à 8 est éliminatoire.

Une grande majorité de copie montrait un manque de connaissance professionnelle de base (Sigle HIV, schéma vaccinal ROR, PAI...).

Les cas concrets doivent être traités de façon réaliste. Un suivi de l'actualité est nécessaire pour anticiper les éventuelles questions.

Les candidats doivent utiliser un vocabulaire professionnel précis. Les tournures et la posture à l'écrit doivent être en accord avec les valeurs de l'éducation nationale. Une certaine dignité dans le propos est attendue.

Les candidats doivent veiller à éviter l'effet catalogue dans les réponses et répondre avec précision aux attendus de la question.

Une attention à la présentation et à l'orthographe est appréciée par le jury. La qualité rédactionnelle est importante.

**Oral professionnel** : noté sur 20, coefficient 2, note inférieure à 10 est éliminatoire.

Le CV doit être actualisé, corrigé et répondre au minimum aux normes formelles d'un CV professionnel.

Le candidat doit veiller à préparer sa présentation de 10 minutes. Une présentation construite avec un plan (expérience professionnelle, motivations, projet professionnel...) et qui évite une exposition chronologique de la vie personnelle du candidat est appréciée par le jury.

Une posture professionnelle qui accepte la controverse et qui évite toute familiarité est nécessaire.

Lors de l'échange avec le jury, les candidats sont mis en situation et interrogés sur des cas concrets. Une bonne connaissance des instances et une veille réglementaire est attendue.

Le jury a apprécié les candidats ayant eu une posture professionnelle permettant une prise de hauteur et une réflexion sur les attendus de la fonction.

Le candidat a le droit d'indiquer qu'il n'a pas la réponse à une question, mais doit montrer sa capacité à trouver les ressources nécessaires pour répondre à cette question.

Le président du Jury  
François Millard-Rannou

